

S.V.P aviser le
secrétariat
si vous prévoyez être
absent(e). Merci !

Conseil d'établissement
École de la Passerelle
Réunion du 24 novembre 2021 à 18h30
Local Classe de 3^e et 4^e

Procès-verbal

Mot de bienvenue

1. Procédures statutaires :
Prise de présence et vérification du quorum (art. 61) ; **Présences : Gaétan Lafond, Lorie-Ann Lemay, Annie Maréchal, Cynthia St-Louis, Lucie Jubinville, Katherine D'Amours, Christian Gravel**
 - 1.1
 - 1.2 Nomination d'un(e) secrétaire (art. 69) ; **Katherine D'Amours**
 - 1.3 Adoption de l'ordre du jour ; **Gaetan Lafond**
 - 1.4 Adoption du procès-verbal du 29 septembre 2021; **Cynthia St-Louis**
 - 1.5 Suivi au procès-verbal du 29 septembre 2021;
 - 1.5.1 Règles de régie interne (art. 67) ;
 - 1.5.2 Consultation du CS sur l'aménagement de la cour d'école;
C'est un projet de maintien, c'est le ministère qui assure les fonds, le terrain doit demeurer le même. Là où le CÉ a son mot à dire c'est au niveau de l'embellissement, mais ce qui a trait au terrain, on n'a pas de poids dans la balance, (ex: on ne peut pas enlever la butte). On a peut-être la possibilité de verdir. Il faut s'assurer de prendre les bonnes décisions, quand on a un grand terrain c'est mieux de l'asphalte ou encore du synthétique car les élèves piétinent l'herbe qui deviendrait de la boue assez rapidement. Le Conseil d'établissement peut envoyer une recommandation au gestionnaire de projet de la CSSRS pour la réfection de la cour d'école de la Passerelle afin d'avoir une cour d'école au goût du jour. Parlons de la pente vers l'école, la problématique de la glace... Gaétan fera une lettre et l'enverra à Christian, qui lui l'acheminera au gestionnaire de projet.
2. Pour adoption :
 - 2.1 Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement (art. 66);
Il y a un budget pour formations ou autre (240\$). On peut laisser le budget restant pour la fondation, les budgets de classe ou encore pour les repas de dépannage. On laisse le budget ouvert, on peut le transférer pour des semaines thématiques comme celle des enseignants ou la persévérance scolaire. Sinon pour tout autre besoin futur.
 - 2.2 Budget annuel de l'école 2021-2022
A été présenté, l'adoption est faite par Cynthia St-Louis, appuyé par Annie Maréchal.
3. Pour approbation :
 - 3.1 Sortie Santé Globale de nov. – juin.
 - 3.2 Sortie de fin d'année de maternelles et 1^{re} année et 4^e/5^e année
Approuvé par Annie et appuyé par Lorie-Ann
4. Pour consultation :
5. Pour information :
 - 5.1 Vaccination des élèves de 5-11 ans;
Les consentements seront envoyés dès le 25 novembre.
 - 5.2 Mise à jour des mesures pédagogiques effectuées;
Achat des livres nivelés, embauche de personnel pour mesures dédiées
 - 5.3 Courriel officiel du CÉ;
Cepasserelle@csrs.qc.ca sera l'adresse courriel officielle, Gaétan sera celui qui gèrera la boîte de courriel. Cette adresse remplacera l'ancienne (gmail).
 - 5.4 Le décret 816-2021 – Modifications législatives et réglementaires
Il a passé sous le silence en juillet dernier... la loi modifie le quorum. Une fois l'élection faite, s'il y a des postes vacants, on peut inviter les gens à venir les combler.

6. Affaires nouvelles :
 - 6.1 Nouvelles de l'école ;
 - 6.2 Nouvelles du service de garde ;
 - 6.3 Nouvelles de la présidence ;
 - 6.4 Nouvelles du comité de parents ;
 - 6.5 Nouvelles de la Fondation ;
 - 6.6 Nouvelles du comité Santé globale;
 - 6.7 Nouvelles de la communauté ;
 - 6.8 Nouvelles du commissaire.
7. Correspondance
8. Varia :
 - 8.1 Don anonyme de 500\$
Pour aider les enfants défavorisés. Créer un compte pour la Fondation. La fondation se crée un fond spécifique pour ce fond de 500\$. Il faut garder des traces pour savoir à quoi a servi le 500\$.
 - 8.2 Anglais poste permanent
On demanderait une stabilité. LE CÉ mandate la direction de s'informer sur la possibilité d'un poste à 100%.
 - 8.3 Tirelires de Leucan
Conservons cette idée pour l'Halloween prochain.
9. Levée de l'assemblée.

Christian Gravel
Directeur